



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 avril 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de THOIRY :

- * **Approuve** le budget primitif de la Commune de Thoiry au titre de l'année 2014 :
- Fonctionnement : 6 799 219,00 €
 - Investissement : 2 010 749,00 €
- 7 votes contre : M. THOMAS, Mme BOULENS, Mme GALLER-TINGUELY, Mme BUDZINSKI, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER et M. JULLIARD.**
- * **Approuve** le budget primitif de la forêt communale (O.N.F.) au titre de l'année 2014 :
- Fonctionnement : 66 305,00 €
 - Investissement : 26 570,00 €
- 6 votes contre : Mme BOULENS, Mme GALLER-TINGUELY, Mme BUDZINSKI, Mme COTIER, M. ROMAND-MONNIER et M. JULLIARD.**
- 1 abstention : M. THOMAS**
- * **Accepte** l'acquisition d'une parcelle de bois située secteur « en Fieu », d'une superficie de 3800 m² et **autorise** Madame le Maire à signer tout acte relatif à cet achat.
- Vote unanime**
- * **Accepte** le versement des subventions aux associations Thoirysiennes et extérieures.
- 2 votes contre : Mme COTIER et M. THOMAS**
- 5 abstentions : Mme BUDZINSKI, Mme TINGUELY, Mme BOULENS, M. ROMAND-MONNIER, M. JULLIARD.**
- * **Approuve** le maintien des taux d'impositions de la commune de Thoiry ainsi que les dispositions fiscales applicables à ce jour.
- Vote unanime.**
- * **Autorise** l'ONF à procéder au martelage des coupes de bois ci-dessous mentionnées pour l'année 2014, pour un montant totale d'environ 25 000,00 €.

Parcelles	Volume estimé en m ³		Destination
	Résineux	Feuillus	
19	244	37	Contrat bois façonné
28	142	78	Contrat bois façonné
30	61	43	Contrat bois façonné
32	157	151	Contrat bois façonné

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre un nouveau programme de travaux au budget primitif 2014 de la forêt communale.
6 abstentions : Mme BOULENS, Mme TINGUELY, Mme BUDZINSKI, M. ROMAND-MONNIER, Mme COTIER et M. JULLIARD.
- * **Autorise** Madame le Maire à signer le dossier de demande d'aide sylvicole à la Région Rhône-Alpes 2014.
2 abstentions : Mme BOULENS et Mme BUDZINSKI.
- * **Autorise** Madame le Maire à verser une subvention à l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry d'un montant de 672,00 €, relative à l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de Thoiry durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2013/2014.
3 abstentions : M. THOMAS, Mme BOULENS et Mme MARRON.
- * **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant N° 11 à la convention du 2 mai 2000 conclue entre la Commune de Thoiry et Alfa3A.
Vote unanime.
- * **Renouvelle** le recrutement d'un jury et d'un accompagnateur de piano, pour les examens de l'Ecole de Musique, au tarif horaire de 32,00 € net.
Vote unanime.
- * **Autorise** Madame le Maire à recruter des saisonniers pour pallier aux absences des agents en congés pendant la période estivale, au grade d'adjoint technique 2^e classe répartis comme suit :
- Mois de juillet : 1 agent au service Espaces Verts, 1 agent au service Voirie et 2 agents au service Bâtiment, 1 agent au service des Affaires Funéraires pour le récolement des concessions funéraires,
 - Mois d'août : 1 agent au service Espaces Verts, 1 agent au service Voirie et 1 agent au service Bâtiment.

Vote unanime.